



## TREMPIN JEUNE AUTEUR

- **Article 1. Conditions de participation**

Ce concours est organisé par l'association arc'image dans le cadre du Festival Photographique Biennal de Saint-Benoît. Il est réservé aux jeunes ayant moins de 21 ans au 11 octobre 2019, date du début du festival.

- **Article 2. Le thème**

Le thème du concours est le même que celui du festival : « **Humain Urbain** »

- **Article 3. Le format**

Le format et la présentation des photographies sont libres mais les auteurs doivent présenter une série cohérente de 3 photos. Chaque photographie devra être clairement identifiée au dos (Nom, prénom, adresse...) et son numéro d'ordre dans la série précisé.

- **Article 4. Sélection**

La sélection des séries primées sera réalisée par un jury de photographes. Les séries primées seront exposées lors du Festival Photographique Biennal de Saint-Benoît. Elles pourront également faire l'objet d'une promotion ultérieure, sous l'égide de l'association arc'image. Ainsi, les auteurs s'engagent à laisser les séries primées à disposition des organisateurs jusqu'à la fin de l'année 2019.

- **Article 4. Envoi**

Le dossier peut être envoyé (joindre l'affranchissement nécessaire pour le retour) ou déposé à la mairie au plus tard le 30 septembre 2019 à l'adresse suivante

**Tremplin Jeune Auteur, arc'image**  
**Mairie**  
**11, rue Paul Gauvin**  
**86280 Saint-Benoît**

- **Article 6. Retour**

Les dossiers non-primés seront restitués ou renvoyés à leurs auteurs dès la fin du festival.

### **Contacts :**

Tél. : 05 49 45 18 36 / 05.49.88.46.06

E-mail : [info@arcimage.fr](mailto:info@arcimage.fr) / [duret.j@orange.fr](mailto:duret.j@orange.fr) / [jmg@jm-guerin.net](mailto:jmg@jm-guerin.net)

---